

« La Croix », 2 juillet 2014

## Comment sortir de l'impasse sur la situation des migrants à Calais ?

320 migrants, dont une soixantaine de mineurs, ont été évacués mercredi 2 juillet d'un camp qu'ils occupaient dans la zone portuaire de Calais. Cette expulsion avait été autorisée par le tribunal administratif de Lille le 27 juin, quelques semaines après le démantèlement de deux autres camps au même endroit.

Selon Vincent De Coninck, délégué départemental du Secours catholique dans le Nord-Pas-de-Calais, aucune solution concrète n'a encore été trouvée

par Ariane Riou

« Cela fait douze ans qu'on constate les mêmes urgences, les mêmes impasses institutionnelles pour les [migrants sur la zone du Calaisis](#). On résout le problème pour quelques semaines mais on ne s'y attaque pas en profondeur.

Les réfugiés expulsés le matin du 2 juillet sont les mêmes que ceux évacués fin mai. Aujourd'hui, ils vont sûrement être placés dans des centres de rétention mais ils finiront par revenir. Certains errent pour le moment dans les rues à la recherche d'un endroit où se poser. Seuls les mineurs seront placés dans des foyers d'accueil.

Il faut donc trouver des solutions concrètes. Le 18 juin dernier, le préfet du Pas-de-Calais avait encouragé les migrants à demander l'asile en France. La proposition était intéressante, à condition qu'elle soit accompagnée de mesures adéquates.

### « Prendre en compte la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des migrants »

Or, beaucoup d'exilés se sont trouvés pris au piège à cause du [« règlement Dublin »](#), un texte européen selon lequel le premier État franchi par un migrant est responsable de sa demande d'asile. La plupart des réfugiés que nous rencontrons à Calais ont été obligés de donner leurs empreintes dans d'autres pays par lesquels ils sont entrés en Europe.

En formulant une demande d'asile en France, ils craignaient d'être renvoyés dans ces États-là.

Il faut aussi prendre en compte la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des migrants. S'ils sont dispatchés dans des structures inadaptées, dans des endroits qu'ils ne connaissent pas, livrés à eux-mêmes pendant la journée et sans traducteur, le dispositif avancé par le préfet sera voué à l'échec. Prendre le temps de leur expliquer est nécessaire pour qu'ils puissent faire un choix avec discernement.

### « Pas de solidarité européenne »

Reste la problématique des réfugiés absolument déterminés à traverser la Manche. Pour ce cas-là, il est urgent de renégocier les traités européens qui permettent à la Grande-Bretagne d'exercer un contrôle à sa frontière sans avoir à examiner les demandes d'asile.

En l'état, il n'y a pas de solidarité européenne. C'est pourquoi il faut [revoir le dossier de l'asile en](#)

Europe, soit en travaillant à la création d'un titre de séjour ou d'un statut de réfugié européen, soit en permettant aux migrants de demander l'asile dans le pays de leur choix. »

<http://www.la-croix.com/Actualite/France/Comment-sortir-de-l-impasse-sur-la-situation-des-migrants-a-Calais-2014-07-02-1173457>

« la Voix du Nord », 2 juillet 2014

## Calais : importante opération policière contre les migrants ce mercredi matin

La police et les gendarmes mobiles ont évacué ce mercredi matin à 6 h l'aire de distribution des repas de la rue de Moscou à Calais. Ainsi que trois squats du centre-ville. Plus de 600 migrants ont été interpellés.

Le site de la rue de Moscou servait tous les jours aux associations pour distribuer les repas aux nombreux migrants qui vivent à Calais. Il était occupé par plusieurs centaines de migrants depuis fin mai 2014, c'est à dire depuis le démantèlement des deux plus importants camps de migrants de Calais. Une bonne partie s'était alors réfugiée là, ce qui leur permettait de vivre sur le lieu de distribution des repas.

Ce mercredi matin, ils ont été encerclés par les gendarmes mobiles dès 6 h. Certains migrants se sont enfuis en escaladant les grilles. Il y a eu des moments de panique à l'intérieur. Vers 8 h, la majorité des migrants était toujours réfugiée dans la grande cour extérieure qui leur sert de squat. Selon le préfet, « ils ont tous été interpellés et ils pourraient être emmenés dans des lieux d'audition (sans doute des centres de rétention, ndlr) pour faire le point sur leur situation administrative ».

### Des expulsions décidées par la justice

Le préfet dit que l'opération de ce matin est l'exécution de plusieurs décisions de justice, qui avait ordonné l'expulsion de ces différents lieux : le centre de distribution des repas de la rue de Calais et trois squats du centre-ville, rues Masséna, de Vic et Auber. Les trois appartiennent au bailleur social OPH, qui a déposé plainte pour occupation illégale. Ce sont des maisons inhabitées, squattées depuis quelques mois. Une ordonnance d'expulsion avait été délivrée il y a un moment mais elle n'avait pas été mise en application.

Selon le préfet, il y avait 540 migrants sur le lieu de distribution rue de Moscou et 70 dans les trois squats du centre-ville, dont 121 mineurs. « Il n'y a eu aucun blessé pendant les interventions de la matinée », précise Denis Robin.

### Les No Border s'opposent vivement aux gendarmes

Rue de Moscou, l'évacuation s'est effectuée après avoir écarté les témoins. Les gendarmes mobiles ont débuté l'évacuation vers 6h30 en resserrant l'étau et ont fait sortir de force les journalistes et les militants d'association, qui ont fortement protesté.

Un cordon de sécurité a été dressé tout autour de cette aire. Une bonne centaine de migrants était encore à l'intérieur, de différentes nationalités. Cinq à six bus ont été amenés pour emmener les migrants. Des militants se sont d'abord allongés par terre sur la route pour empêcher les bus d'arriver au lieu de distribution. Ils ont été emmenés par les gendarmes mobiles. Au cours de cette opération, qui s'est passée « de façon assez traditionnelle » selon le préfet, les gendarmes mobiles ont fait usage de gaz lacrymogènes plusieurs fois pour repousser des militants et des migrants qui s'opposaient à l'opération. Trois personnes ont été interpellées pour rébellion et outrage : un militant No Border, un membre de l'association L'Auberge des migrants ainsi que le président de l'association Salam, Jean-Claude Lenoir.

Les bus ont alors pu accéder au camp de migrants sans qu'on sache exactement ce qu'il s'est passé

à l'intérieur, les journalistes étant interdits. Le quartier et la circulation ont été bouclés rue de Moscou. Vers 10 h, près de dix bus sont ressortis de l'aire de distribution des repas. Des migrants se trouvaient à l'intérieur, ainsi que des policiers.

<http://www.lavoixdunord.fr/region/calais-importante-operation-policriere-contre-les-ia33b48581n248342>

« Nord Littoral », 2 juillet 2014

## Plus de 600 migrants évacués

Les forces de l'ordre ont procédé hier matin, dès 6 heures, à l'évacuation du campement situé sur le site de distribution des repas, rue de Moscou, ainsi qu'à celle de trois squats situés en ville. 610 migrants, dont 121 mineurs, ont été évacués.

Cela faisait quelque temps déjà que circulait l'annonce de l'évacuation du campement de fortune de la rue de Moscou. Un camp aux conditions sanitaires extrêmes, mis en place par les migrants eux-mêmes, après le démantèlement des campements de la Batellerie et de la rue Lamy le 28 mai dernier. Le week-end dernier, des associatifs avaient recensé 756 couchages.



### Trois interpellations

Hier matin, lorsque les forces de l'ordre ont investi l'endroit à 6 heures tapantes, certains avaient déjà quitté les lieux. Selon des témoignages, les gendarmes mobiles sont entrés dans le campement « sans ménagement. Ils nous ont gazés », insiste ainsi une bénévole, les yeux rougis. Trois personnes ont aussi été interpellées pour outrage et rébellion.

Des informations confirmées par le préfet du Pas-de-Calais, Denis Robin, présent sur place pour suivre le déroulement de l'opération. Celle-ci s'est déroulée sur quatre secteurs différents : le principal, rue de Moscou, mais aussi rues Masséna, Auber et de Vic, où des squats avaient été ouverts par des militants No Border il y a plusieurs mois. Selon le préfet, 70 migrants ont été évacués de ces trois lieux. Rue de Moscou, ce sont 540 personnes qui ont dû quitter le site. Parmi elles, des femmes et des enfants. Le préfet a annoncé le chiffre de 121 mineurs évacués sur les quatre théâtres d'opération.

Si le 28 mai dernier les autorités avaient joué la carte de la transparence face à la présence des médias locaux et nationaux, la consigne a été tout autre hier. Les journalistes ont été tenus à l'écart. Tout comme les membres d'associations et autres collectifs qui œuvrent au quotidien aux côtés des migrants. « On ne sait pas ce qui se passe de l'autre côté des bâtiments où les migrants ont été parqués. On nous cache des choses, déplorait ainsi Séverine Mayer, du collectif Calais, Ouverture et Humanité. C'est tout simplement une rafle ! » Denis Robin préférait parler d'une « évacuation qui fait suite à des décisions de justice. Je veux faire respecter l'état de droit ».

Rue de Moscou vers 8 heures, une dizaine de cars ont pénétré dans la zone portuaire pour ressortir une heure plus tard, occupés par les migrants, sous les encouragements des bénévoles, parqués derrière des barrières. Selon le préfet, les mineurs devaient être dirigés vers des centres

d'hébergement à Boulogne-sur-Mer et Béthune. Des adultes devaient être placés dans des centres d'accueil de demandeurs d'asile. D'autres ont été auditionnés dans des centres de rétention administrative, à Coquelles mais aussi Lesquin ou en région parisienne. Avant de retrouver la rue, et de former un nouveau campement de fortune, quelque part à Calais.

<http://www.nordlittoral.fr/accueil/plus-de-600-migrants-evacues-ia0b0n121924>

**AFP 2 juillet 2014**

## Plus de 300 migrants évacués d'un camp à Calais

La police a évacué, mercredi 2 juillet, le principal camp de migrants de Calais, installé dans un centre de distribution de repas dans la zone portuaire, ainsi que trois squats. Au total, 320 personnes, dont une soixantaine de mineurs, ont été expulsés, selon la préfecture. « Ils vont être auditionnés dans un cadre administratif pour étudier leur situation qui sera examinée au cas par cas », a expliqué le préfet du Pas-de-Calais, Denis Robin.

Peu après 6 h 30, plusieurs centaines de personnes, installées depuis fin mai, ont été encerclés par les CRS et les gendarmes. Une quinzaine de cars ont ensuite pénétré dans l'enceinte pour emmener les migrants, alors que les journalistes étaient tenus à distance.

Selon plusieurs témoignages, policiers et gendarmes sont entrés dans cet espace recouvert de macadam, où les migrants campaient dans des tentes, par un hangar au centre de l'enceinte entourée de murs et de grilles. Tous les accès avaient auparavant été bloqués par des cars de CRS. Des policiers à bord de Zodiac étaient aussi présents pour sécuriser les accès à la mer.

La police a par ailleurs procédé à trois interpellations : deux militants du collectif No Border et le responsable associatif Jean-Claude Lenoir, de l'association Salam qui distribue des repas quotidiennement aux migrants.

### « SITUATION SANITAIRE CRITIQUE »

Cette opération avait été autorisée fin juin par le tribunal administratif de Lille saisi en référé par la mairie de Calais. Le juge avait notamment motivé sa décision par le caractère prolongé de l'occupation des lieux, l'insuffisance d'infrastructures sanitaires et l'entassement de détritus, conférant un caractère d'urgence à la situation.

L'avocat des migrants, Me Clément, avait saisi en urgence la Cour européenne des droits de l'homme, dans la nuit de lundi à mardi, laquelle a répondu mardi que « le juge (...) a décidé d'inviter le gouvernement français à répondre à la question suivante : quelles sont les mesures prises pour assurer le relogement des requérants en cas d'expulsion (...) ? » Question, que, selon La Voix du Nord, l'avocat a transmis au gouvernement, mardi soir.

Ce camp s'était formé après l'évacuation par la police de trois autres camps abritant quelque 650 personnes, le 28 mai. Le 18 juin, le préfet du Pas-de-Calais avait appelé les migrants candidats au départ pour la Grande-Bretagne à accepter un hébergement en France annonçant notamment que leur demandes d'asile serait « traitées en urgence ».

Au cours des cinq premiers mois de l'année, quelque 3 000 clandestins ont été interceptés à Calais, contre trois cents pour la même période en 2013.

### GAZ LACRYMOGÈNE ET INTERPELLATIONS

Sur Twitter, un journaliste de RTL mentionne l'usage de gaz lacrymogènes par les forces de l'ordre.

Antson Franck @FAntson

A Calais évacuation en cours du dernier camp de migrants. CRS et policiers mobilisés en nombre,

gaz lacrymo, militants asso repoussés.

Ce que confirme le témoignage d'une bénévole, recueilli par l'AFP :

« J'étais à l'intérieur, les flics sont arrivés, ils ont bloqué toutes les sorties, ont utilisé des gaz lacrymogènes pour empêcher les gens de s'enfuir. Les gens dormaient, ils n'ont pas eu le temps de sortir ».

[http://www.lemonde.fr/societe/article/2014/07/02/le-principal-camp-de-migrants-de-calais-en-cours-d-evacuation\\_4449087\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2014/07/02/le-principal-camp-de-migrants-de-calais-en-cours-d-evacuation_4449087_3224.html)

« Libération », 2 juillet 2014

Camp de réfugiés de Calais : « Dans quelques jours, il faudra tout recommencer à zéro »

Les forces de l'ordre sont arrivées peu après 6 heures du matin sur ordre du tribunal administratif de Lille. Le campement s'est développé depuis mai autour d'un site de distribution de repas

par Lucas Burel

Ce n'était plus qu'une question de jours. Autorisée par une ordonnance du tribunal de Lille le 27 juin, l'évacuation du camp situé autour d'un point de distribution alimentaire dans la zone portuaire de Calais s'est déroulée ce mercredi dans la matinée.

Depuis la fin du mois de mai et l'évacuation par la police de trois camps abritant quelque 650 personnes, plusieurs centaines de migrants désireux de rejoindre l'Angleterre s'y étaient installés, faute de trouver mieux. Motivée par la situation sanitaire et la caractère prolongé de l'occupation, la décision de démanteler le camp, prise par le tribunal de Lille, à la demande de la mairie de Calais, n'aura pas tardé à être mise en application.

Arrivées aux environs de 6 heures, ce mercredi, policiers et gendarmes ont procédé à l'évacuation de 610 migrants. « *Il y avait 540 migrants sur le lieu de distribution des repas et 70 au total dans trois squats. Parmi eux, 270 majeurs sont actuellement en cours d'audition administrative, 219 étant toujours sur le lieu de distribution des repas dans l'attente d'être auditionnés* », a indiqué la préfecture dans un communiqué.

« *Ça a commencé vers 6 heures. J'étais à l'intérieur, les flics sont arrivés, ils ont bloqué toutes les sorties, ont utilisé des gaz lacrymogènes pour empêcher les gens de s'enfuir* », a déclaré à l'AFP Céline, 25 ans, une bénévole qui se trouvait dans le centre de distribution des repas avec une trentaine de militants et de bénévoles. « *Les gens dormaient, ils n'ont pas eu le temps de sortir* », a-t-elle ajouté, alors qu'une quinzaine de cars arrivaient sur place pour emmener les migrants.

### **A l'abri des regards**

Joint par Libération, Jean-François Corty, directeur des missions France de Médecins du monde et dont les équipes étaient présentes au moment de l'évacuation, raconte : « *Tout est allé très vite. Les forces de l'ordre ont rapidement séparé les migrants des associatifs et des journalistes puis ont commencé à détruire le camp et évacuer les migrants loin des objectifs et des militants associatifs* ».

Selon plusieurs témoignages, policiers et gendarmes sont entrés dans cet espace recouvert de macadam, où les migrants campaient dans des tentes, par un hangar au centre de l'enceinte entourée de murs et de grilles là même où chaque soir des centaines de migrants reçoivent un repas distribué par les associations. « *Une vingtaine de femmes et une dizaine d'enfants dormaient sur le site ces derniers jours. Les migrants viennent de pays en guerre (Irak, Syrie, Afghanistan, Soudan). C'est*

*très grave que tout se soit passé hors de vue. On a été repoussé à plusieurs centaines de mètres », a déclaré Christian Salomé, président de l'Auberge des migrants, une association qui distribue des repas.*

Le préfet a mentionné trois interpellations au cours de l'opération dont « *deux militants de la mouvance No Border et une autre personne pour outrage et rébellion* ». Des migrants et des No Border ont essayé de se sauver en s'introduisant dans des maisons situées dans le périmètre dressé par les forces de l'ordre, mais celles-ci les ont rattrapés, a rapporté un habitant de Calais.

Désormais, le sort des migrants reste incertain même si Denis Robin, le préfet du Pas-de-Calais assure qu'*« ils vont être auditionnés dans un cadre administratif pour étudier leur situation qui sera examinée au cas par cas »*. Un traitement au «*cas par cas*» qui devrait se traduire pour beaucoup d'entre eux par un placement dans un Centre de rétention administrative ou un placement en centre d'accueil pour les migrants pouvant éventuellement bénéficier du statut de réfugié. Egalement présents parmi les migrants évacués ce matin, une soixantaine de mineurs qui vont être confiés à des foyers d'accueil, selon le préfet. Pour rappel, à l'issue des évacuations précédentes du 28 mai, 115 des 650 migrants (en majorité Syriens et Irakiens) avaient été reçus par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII).

Une situation qui ne satisfait pas les militants et associations de défense des migrants, dont Jean-François Corty : « *C'est un aveu de faiblesse. Aucune solution d'accueil n'est mise en place. On laisse les conditions se dégrader dans les camps pour pouvoir les fermer au motif de la situation sanitaire. Dans quelques jours, les mêmes migrants seront de retour et il faudra encore une fois, tout recommencer à zéro* ».

[http://www.liberation.fr/societe/2014/07/02/la-police-demantele-le-plus-grand-camp-de-refugies-de-calais\\_1055403](http://www.liberation.fr/societe/2014/07/02/la-police-demantele-le-plus-grand-camp-de-refugies-de-calais_1055403)

« la Voix du Nord », 3 juillet 2014

## Interpellation de militants, évacuations de migrants : le point sur la situation à Calais

La préfecture « ne communique pas ». La police « ne communique pas, sur ordre de la préfecture ». Pour connaître les suites de l'évacuation de plus de 600 migrants mercredi matin à Calais, c'est donc vers les associations qu'il faut se tourner. Celles-ci, contrairement aux autorités, ont beaucoup de choses à dire...

par Marie Goudeseune

Les migrants, d'abord. 610 ont été évacués mercredi, selon la préfecture. Le nombre de repas servis lors de la distribution de mercredi soir semble le confirmer : au lieu des 800 repas servis les jours précédents, l'association L'Auberge des migrants en a comptabilisé 160 à 180... En revanche, ce jeudi soir, plus de 400 repas ont été servis quai de la Volga (la mairie ayant souhaité garder le lieu de distribution fermé jusqu'en début de semaine prochaine). D'après Christian Salomé, de l'Auberge des migrants, de nombreux migrants sont revenus en ville dès mercredi soir : « *Beaucoup sont revenus de Lille et d'un peu partout. Ils ont marché le long des autoroutes, ils ont pris le train...* » On a pu croiser hier, en effet, de nombreux exilés portant leurs sacs et qui semblaient errer dans la ville. « *Ils ont réinvesti les anciennes jungles et de petites coins peu visibles* », selon l'associatif. Eux sont libres, mais environ 200 ont été enfermés dans des centres de rétention administrative (CRA), notamment en région parisienne et à Rouen.

Les militants interpellés, ensuite. Il y a eu trois, mercredi matin, pour outrage et/ou rébellion. Jean-Claude Lenoir, de Salam, François Guennoc, de l'Auberge des migrants et un militant No Borders, ont tous été libérés en cours de journée : ils écopent d'un simple un rappel à la loi. Le premier a dénoncé hier son interpellation. Il affirme qu'il n'a « *pas bougé* » et que les autorités l'ont interpellé sans raison. Deux autres militants ont été interpellés mercredi après-midi. Le motif de leur garde à vue restait flou ce jeudi soir. Eux aussi ont été relâchés quelques heures plus tard.

Les quelque 70 femmes et enfants du squat du 51, boulevard Victor-Hugo ont « déménagé » ce jeudi dans les locaux occupés jusqu'ici par le Secours catholique, route de Saint-Omer.

### **Salam veut parler au ministre de l'Intérieur**

Dans un communiqué, l'association Salam a dénoncé « *la répression aveugle* » exercée mercredi matin envers les migrants. Elle affirme que « *face à l'absence d'interlocuteur* », elle en appelle directement au ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve : « *Nous demandons qu'une délégation du mouvement humanitaire soit reçue.* » Particulièrement remonté depuis l'opération de mercredi et son interpellation par les gendarmes mobiles (*lire ci-contre*), le président de Salam Jean-Claude Lenoir a affirmé qu'« *avec les autorités, c'est fini !* » Il a ajouté qu'un comité directeur de l'association devait se réunir hier, et qu'il serait suivi par une assemblée générale : l'association pourrait décider d'arrêter ses distributions de repas aux migrants, a-t-il déclaré. À noter aussi qu'un nouveau collectif, United Voices Of Migrants In Calais, a envoyé fin juin une vidéo à différentes

personnalités et instances politiques, dont François Hollande, le préfet Denis Robin ou encore la Commission européenne, pour dénoncer la situation à Calais. Deux élus ont répondu à leur démarche à ce jour : le député du Nord (PCF) Jean-Jacques Candelier qui leur a simplement dit « *merci* », et le député du Pas-de-Calais Stéphane Saint-André (Parti radical de gauche) qui s'est engagé à en parler à son groupe parlementaire pour éventuellement questionner l'assemblée nationale sur la situation de Calais.

### **Emmanuel Agius : « Je me réjouis de cette opération »**

Le premier adjoint de Natacha Bouchart s'est « réjoui » ce jeudi des évacuations réalisées mercredi à Calais : « *La situation n'était plus tenable, toutes les heures nous recevions des appels ou des mails plus qu'inquiétants de la part de riverains* », affirme Emmanuel Agius. Le fait que des centaines de migrants aient été emmenés dans des cars est « *une bonne chose* », juge l'élu, « *même si certains groupuscules ont pris cela comme une agression de voir les gens partir ainsi en bus* ». Ce mode opératoire n'est pas inédit à Calais, a-t-il rappelé, se référant notamment au démantèlement de la jungle en 2009. Depuis l'évacuation de la rue de Moscou, des travaux ont été réalisés par la Ville sur le site : « *Nous avons mis une clôture et procédé à l'enlèvement des effets, que nous garderons une semaine à proximité de Calais pour que les associations les récupèrent, si elles le souhaitent* », précise Emmanuel Agius. L'adjoint répète que son rôle « *n'est pas de défendre les migrants, même si je compatis* », et qu'il est là « *pour défendre les riverains* ».

Emmanuel Agius n'a pas souhaité nous préciser où avaient été emmenés les effets personnels des migrants. Mais le Secours catholique s'offusquait hier de constater qu'ils se trouvaient dans une benne à ordures, à la déchetterie.

### **«La France s'est moquée de la Cour européenne»**

Maître Clément, l'avocat des migrants évacués de l'aire de distribution de la rue de Moscou, estime que « *le gouvernement français s'est moqué de la Cour européenne des droits de l'homme* » qui lui avait demandé, avant l'expulsion, quelles mesures avaient été prises pour assurer le relogement des personnes évacuées. « *Le gouvernement a présenté ça comme une vraie opération alors que, de toutes parts, c'est le bordel. On se situait entre la république bananière et la dictature d'Europe de l'est telle qu'elle existait !* » Saisie par l'avocat, la Cour européenne avait décidé mercredi de ne pas suspendre l'évacuation : elle avait jugé avoir reçu suffisamment de garanties de la part de l'État français. Mais maître Clément n'en restera pas là : il a l'intention de poursuivre la procédure sur le fond. « *Nous allons constituer un gros dossier rassemblant des documents écrits, les témoignages de tout le monde, et nous allons également saisir le Défenseur des droits.* » Il faudra, selon lui, attendre « *au moins un an* » désormais avant que la CEDH ne se prononce sur ce dossier.

<http://www.lavoixdunord.fr/region/interpellation-de-militants-evacuations-de-migrants-le-ia33b48581n2252633>

« Nord Littoral », 3 juillet 2014

## La chasse continue, au gaz, et « Nord Littoral » prend sa dose

Pas de riposte proportionnée, pas de discussion. On gaze. On gaze et tant pis où ça tombe. Pour le coup, les No Border visés en prennent plein la face rue Monseigneur-Piedfort à Calais. La journaliste de Nord Littoral aussi. Et pour ce qui s'apparente à un délit de faciès, on y reviendra

Vers 19h, les forces de l'ordre se rendent rue Monseigneur-Piedfort. Un No Border – qui a la parole haute, ne cache pas le fond de ses pensées et use régulièrement d'un ton provocateur pour défendre la cause des migrants et des procédures utilisées – est en ligne de mire. Hier, ce dernier, comme d'autres Calaisiens, a mis à l'abri plusieurs dizaines de migrants après l'évacuation. Il s'est retrouvé avec les forces de l'ordre à la porte. Une intervention qui ne calme pas les tensions.

Les minutes passent. La discussion est courte. Un No Border arrive à vélo, voit la scène. La police amène le Calaisien vers la voiture banalisée. Une poignée de No Borders arrivent, demandent des explications, s'insurgent de l'interpellation injustifiée selon eux. Ils s'approchent. Et rapidement, le gaz lacrymogène part, à tout va. En civil, le fonctionnaire s'y prend à plusieurs reprises. Un instant jouissif ? La journaliste, appareil photo à la main, finit la gorge irritée et les yeux en larmes comme les autres.

Quelques instants plus tard, le No Border embarqué, les CRS sur place empêchent la journaliste de passer, pas ses deux autres collègues. « *Non, pas elle !* »

Il faudra sortir la carte de presse, examinée de près à deux reprises par un CRS au ton agressif. Délit de faciès pour une mèche rouge qui pourrait être sur le crâne d'un No Border ? Jolie bourde.

<http://www.nordlittoral.fr/fait-divers-justice/la-chasse-continue-au-gaz-et-nord-littoral-prend-sa-dose-ia6b0n122037>



**AFP 3 juillet 2014**

## Plus de 200 migrants évacués de Calais placés dans des centres de rétention

Plus de 200 migrants sur les 610 évacués mercredi de Calais où ils s'étaient installés pour tenter de rejoindre la Grande-Bretagne, ont été placés dans des centres de rétention, a annoncé jeudi la Cimade.

« Ils sont à notre connaissance au moins 204 dans sept CRA »(centres de rétention administrative), indique l'association dans un communiqué.

Soixante-deux personnes ont été conduites au CRA du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne), 17 à Plaisir (Yvelines), 20 à Palaiseau (Essonne), 30 à Rouen, 19 à Rennes, 37 à Lille et 19 à Metz, précise le communiqué.

La préfecture du Pas-de-Calais qui avait dirigé l'opération d'évacuation mercredi a fait savoir qu'elle ne donnerait « pas de chiffres, pas de bilan ». « Le préfet ne souhaite pas communiquer sur les suites de l'opération de Calais », a-t-on indiqué au service de presse.

« C'est une opération punitive, on sait très bien que les personnes seront libérées car elles ne sont pas expulsables », a déclaré à l'AFP Jean-Claude Mas, secrétaire général de la Cimade, en rappelant que les migrants viennent de pays en guerre.

« En les mettant en rétention très loin de Calais, c'est la démonstration qu'on cherche à les éloigner sans dispositif pour résoudre le problème sur le fond », regrette-t-il. Aucun migrant n'a été placé au CRA de Coquelles (Pas-de-Calais), situé à proximité, selon la même source.

La police avait évacué mercredi matin le principal camp de migrants de Calais, installé dans un lieu de distribution de repas, dans la zone portuaire où se trouvaient 540 personnes ainsi que trois squats accueillant 70 personnes.

Plusieurs centaines de migrants s'étaient rassemblés depuis fin mai dans le centre de distribution des repas servis chaque jour par des bénévoles aux candidats à l'émigration en Grande-Bretagne, venus notamment d'Afghanistan et de Syrie, après l'évacuation par la police de trois camps abritant quelque 650 personnes, le 28 mai.

Au cours des cinq premiers mois de l'année, quelque 3.000 clandestins ont été interceptés à Calais contre 300 durant la même période en 2013.

[http://www.liberation.fr/societe/2014/07/03/plus-de-200-migrants-evacues-de-calais-places-dans-des-centres-de-retention\\_1056739](http://www.liberation.fr/societe/2014/07/03/plus-de-200-migrants-evacues-de-calais-places-dans-des-centres-de-retention_1056739)

« la Voix du Nord », 11 juillet 2014

## La Ville prend un arrêté anti-bivouac, anti-regroupement mais surtout anti-migrants

Le premier adjoint à la maire Emmanuel Agius a présenté hier l'arrêté municipal « anti-bivouac et anti-regroupement ». L' élu a soutenu, sans véritablement convaincre, qu'il ne visait pas principalement les migrants...

par Bruno Mallet

**Le contexte.**- Un arrêté existait depuis plusieurs années, qui interdisait la mendicité rue Royale, place d'Armes, rue de la Mer et sous les auvents de l'avenue du Maréchal De-Lattre-de-Tassigny. Il est aujourd'hui remplacé par l'arrêté du 9 juillet 2014, dit « anti-bivouac et anti-regroupement », dont la zone d'application est largement étendue (*lire ci-contre*).

*« Calais est une ville de plus en plus touristique, mais aussi de plus en plus confrontée à des problématiques d'insécurité, notamment liées à des regroupements sur la voie publique », commence Emmanuel Agius. L' élu ne cite pas de statistiques, mais évoque plus un ressenti : « Les gens en ont assez de se faire interpellé ou insulté. Il y a des regroupements qui sont malsains, ou pas forcément sécurisants ».*

Comment apprécier ce qui est « malsain » ou « pas forcément sécurisant » ? Emmanuel Agius indique qu'il y aura une part d'interprétation à la charge de la police, municipale ou nationale : « Si les agents estiment que le regroupement est de nature à troubler la tranquillité, ils pourront demander au groupe de se disperser. Et en cas de refus, ils pourront verbaliser, avec des amendes de 17 € ».

**Les migrants visés.**- Pour Emmanuel Agius, les migrants et leurs soutiens ne sont pas les premiers visés par cet arrêté. « On vise notamment les regroupements nocturnes à Calais-Nord. J'ai en mémoire le cas de ces touristes qui se sont fait agresser à la sortie d'une boîte de nuit, il y a quelques mois. »

L'exemple est mal choisi par Emmanuel Agius : l'arrêté anti-regroupement n'étant applicable que de 9 h à minuit, il ne vise pas les sorties de boîtes de nuit. Et il n'y a guère d'établissements de nuit, non plus, dans de nombreux secteurs visés par l'arrêté du 9 juillet, comme la rue de Moscou ou le boulevard Victor-Hugo. « Les regroupements de migrants sont visés, c'est clair, reconnaît Emmanuel Agius. J'ai reçu des milliers de messages indiquant qu'on ne pouvait plus circuler boulevard Victor-Hugo, à hauteur du squat. Il s'agit de troubles à l'ordre public que cet arrêté permettra de gérer. Les migrants constituent une problématique particulière de notre ville. Dire que ce n'est pas un problème, ce serait se voiler la face. Notre première responsabilité est d'assurer la sécurité des riverains ».

## Un texte « inutile » selon les associations

- **Joël Loeuilleux, Ligue des droits de l'homme** : « Les services juridiques de la Ligue des droits de l'homme se penchent sur ce texte et je pense que le tribunal administratif devrait être saisi. La municipalité perd son temps. La sénatrice ferait mieux d'agir auprès du Sénat pour travailler à une révision des accords du Touquet, et pour remettre la frontière anglaise où elle devrait être, c'est-à-dire en Angleterre. Son attitude ne me surprend pas. Cet arrêté discriminatoire vient après son appel à la délation de l'automne dernier. Quand on se réclame d'un parti dit gaulliste, on n'agit pas comme ça ».

- **Clémence Gautier, Plateforme des services aux migrants** : « Très bizarrement, la plupart des rues visées par l'arrêté sont fréquentées par les migrants. Nous avons sollicité des avocats pour savoir si ce texte pouvait être contesté devant la justice administrative ».

- **Christian Salomé, L'Auberge des migrants** : « Le quai de la Moselle, où sont distribués les repas, ne fait pas partie des secteurs visés. Heureusement, cela aurait rajouté de la provocation à la provocation. Un jour, il faudra prendre le problème de face, et comprendre que chasser les migrants ne sert à rien. Il faudra tolérer que les migrants cherchent à s'abriter. De toute façon, les migrations vont s'amplifier, ce n'est pas à Calais qu'on va résoudre le problème. Il faudra juste faire en sorte que ça gêne le moins possible, et les Calaisiens, et les migrants. Évidemment, cet arrêté ne changera rien, c'est un coup de com' ».

### Repère

Le périmètre de l'arrêté

Sont interdits, du 1er avril au 15 novembre, de 9 h à minuit, sauf autorisation particulière, toutes occupations abusives et prolongées, accompagnées ou non de sollicitations ou quêtes à l'égard des passants, lorsqu'elles sont de nature à entraver la libre circulation des personnes ou porter atteinte au bon ordre, à la sécurité, à la tranquillité ou à la salubrité publiques.

Les secteurs concernés sont la rue Royale, la rue de la Mer, la place d'Armes, la place Foch, la place du Soldat-Inconnu, le boulevard Georges-Clemenceau notamment devant l'entrée du parc Richelieu au niveau du monument aux morts et devant Carrefour City, Coeur de vie (ex-4B), boulevard Pasteur, boulevard Jacquard, boulevard Lafayette, boulevard Victor- Hugo, rue Masséna, rue Charost, rue du Temple, rue du Général-Chanzy, rue Mollien, rue de Moscou, rue Henri-Baillon, et les auvents de l'avenue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny.

### Point de vue

Un coup de com' ?

On peut s'interroger sur les modalités d'application de cet arrêté : combien faut-il de personnes pour qu'elles constituent un regroupement ? Sur quels critères doit-on le considérer comme « malsain », ou de nature à « troubler l'ordre public » ? Ne risque-t-on pas de favoriser le délit de faciès ?

On peut s'interroger également sur son efficacité. Depuis douze ans, les migrants sont régulièrement « dispersés », et reviennent inlassablement en centre-ville. L'arrêté ne réduira pas leur présence, ni ne soulagera le ras-le-bol légitime de certains Calaisiens. Tout juste donnera-t-il l'illusion à ces derniers qu'on fait quelque chose.

Cet arrêté risque enfin de contribuer à crispier encore plus une situation très tendue, depuis l'appel à la dénonciation de squats lancé en novembre par Natacha Bouchart, l'augmentation du nombre de

migrants, le sens de la provocation de certains militants, en particulier No Border, et les évacuations mal vécues de ces dernières semaines.

## **Zoom**

Manifestation de soutien aux migrants demain ?

Plusieurs associations ont appelé à une manifestation « *en soutien avec les exilés et contre les violences policières* », demain après-midi, sur la place d'Armes. « *Cette manifestation est interdite* », tranche Emmanuel Agius. « *Nous ne souhaitons pas qu'elle ait lieu, car il est possible qu'il y ait des No Border* ».

A priori, aucune demande d'autorisation n'a été envoyée en sous-préfecture, et donc aucune interdiction n'a été prononcée. Si regroupement il y a, il pourrait constituer la première occasion d'application de l'arrêté du 9 juillet...

<http://www.lavoixdunord.fr/region/la-ville-de-calais-prend-un-arrete-anti-regroupement-mais-ia33b48581n2266940>

## La 30<sup>e</sup> promesse de François Hollande

par Norbert Clément

« *Il n'y a que la méthode qui a changé.* » Le [reportage](#) que France 2 a consacré le 2 juillet 2014 à l'expulsion des réfugiés de Calais s'ouvre sur un constat qui pose question : « *Ce matin, l'évacuation des migrants s'est faite à l'abri des regards, loin des caméras des journalistes et des militants associatifs* ». Mais que cherchaient à cacher les pouvoirs publics ? En quelques heures, on comptait 540 contrôles d'identité, suivis de 204 placements en centres administratifs. Mais deux jours plus tard, la préfecture annonçait qu'elle ne demanderait pas aux juges des libertés et de la détention de prolonger les rétentions. Pas de saisine des juges judiciaires dans les cinq jours ([L552-1 CESEDA](#)), donc pas de transmission des dossiers, donc **aucun contrôle** par des autorités indépendantes quant aux *conditions d'interpellation* de plusieurs centaines de personnes. Mais que cherchaient-ils à cacher ?

En langage de **politicien**, la fin *justifie les moyens* : examinons la finalité de l'expulsion.

Il fallait tout d'abord vider le lieu de distribution des repas, suite à la [plainte](#) déposée le 25 juin 2014 par la maire de Calais. Il fallait ensuite remplir les centres de rétention de Lille, Rouen, Metz, Rennes, et de la région parisienne, que le gouvernement avait préalablement vidés pour faire de la place.

Mais en langage de **juriste**, la fin *ne justifie rien du tout* : examinons la procédure.

Depuis le 28 mai 2014, date du démantèlement des camps de migrants installés quai de la Gironde, plusieurs centaines d'entre eux avaient trouvé refuge au lieu-dit « terre-plein Darquer », un espace grillagé ouvert par deux portails rue Lamy. La ville de Calais y gère les installations de distribution des repas aux sans-papiers. S'agissant d'un lieu d'accès restreint, non ouvert à la circulation, les policiers et gendarmes *ne pouvaient y pénétrer librement*. Il leur fallait détenir l'autorisation de l'occupant légitime, obtenir une décision de justice, ou établir un flagrant délit.

Ces **trois** circonstances étaient réunies. La maire ne demandait pas mieux que de laisser rentrer les forces de l'ordre, puisqu'elle avait expressément demandé « *l'évacuation de cette zone* ». Les forces de l'ordre disposaient également d'une [ordonnance d'expulsion](#), rendue cinq jours plus tôt par le tribunal administratif. Enfin, l'enquête de flagrance, pour le délit d'« installation en réunion sur un terrain et sans autorisation » ([art. 322-4-1 CP](#)) avait été ouverte il y a moins de huit jours ([art. 53 2° CPP](#)). C'était *bien parti*.

Ce n'était plus un simple « ouvre-boîte » vers le terre-plein Darquer, mais un véritable couteau suisse. Il fut décidé de privilégier la bonne vieille lame appelée « **enquête de flagrance** » (bien qu'elle soit grosse, un peu rouillée et très tordue).

C'est donc parce que « des personnes » (c'est le seul mot employé dans la [plainte](#)) avaient planté leurs tentes en dehors d'un camping municipal qu'au crépuscule du 2 juillet 2014, des centaines de

gendarmes et policiers sont entrés en force sur le terre-plein Darquer, afin - selon la version officielle - de mettre un terme à l'infraction prévue et réprimée par l'article 322-4-1 du Code pénal, et d'en identifier les auteurs.

Jusque-là, *tout allait bien*.

Et juste après, c'est devenu **n'importe quoi**...

A l'arrivée des forces de l'ordre, les tentes et les auvents se sont vidés de leurs occupants. Les migrants, ainsi que les journalistes et militants associatifs, ont été encerclés et repoussés au centre du terre-plein Darquer. Il ne restait plus aux enquêteurs qu'à **constater** la présence sur le site de *plusieurs centaines de « personnes »*, à proximité immédiate des installations de toile, ce qui constituait une raison plausible de soupçonner qu'elles avaient commis ou tenté de commettre une infraction ou qu'elles étaient susceptibles de fournir des renseignements utiles à l'enquête ([art. 78-2 2° et 4° CPP](#)). Les agents et officiers de police judiciaire pourraient alors **inviter toutes ces personnes** à justifier, par tout moyen, de leur identité ([78-2 1° CPP](#)). A cette occasion, les forces de l'ordre **découvriraient** incidemment que *certaines*, qui se déclaraient de nationalité étrangère, n'étaient pas en mesure de présenter les pièces ou documents sous le couvert desquels ils étaient autorisés à circuler ou à séjourner en France. Les gendarmes et policiers **auraient donc le droit** de les conduire dans un local et de les y retenir aux fins de vérification de leur droit de circulation ou de séjour sur le territoire français ([L611-1 CESEDA](#)).

Et le tour aurait été joué.

Mais ce qui s'est passé ce matin-là sur le terre-plein Darquer est légèrement différent. **Tous** les soutiens aux migrants, ainsi que les journalistes, ont été *évacués*. Les policiers ne leur ont pas ordonné par porte-voix de s'éloigner ; ils sont venus les « extraire » un par un, afin de les emmener à bout de bras très loin à l'écart du camp. Les migrants sont **tous** restés bloqués sur le lieu de distribution des repas. Les contrôles d'identité ont alors commencé.

**Pa-ta-tra !...**

Qu'est-ce qui permet à un agent ou un officier de police judiciaire assermenté de faire le tri entre les occupants illicites d'un terrain et les militants associatifs venus les soutenir ? *Objectivement, rien*. Laissons de côté le cas particulier des journalistes : certains portaient des brassards « Presse » ou du matériel estampillé. Mais sur les photos et [vidéos](#) prises lors de l'arrivée des forces de l'ordre, aucun signe distinctif n'est repérable chez les militants. Certains membres d'associations brandissaient des appareils, mais pas tous ; et de nombreux réfugiés étaient également munis de téléphones. Coude à coude, Français et étrangers avaient tenté de faire barrage à l'entrée des gendarmes et policiers. Quelques migrants portaient des sacs avec leurs affaires ; même chose pour les militants. Et côté vestimentaire, pas d'indice apparent de la commission d'une infraction : aucun des campeurs n'a été vu sortir de sa tente avec une robe de chambre, un pyjama, des pantoufles ou des babouches...

Reste un seul dénominateur, commun à tous ceux qui ont été expulsés du terrain sans être contrôlés.

Par un arrêt prétorien pris il y a trente ans ([Crim. 25 avril 1985 du 25 avril 1985](#)), la Cour de cassation a posé la règle suivant laquelle les gendarmes et policiers ne pouvaient, pour discriminer entre Français et étrangers, se référer qu'à « *des éléments objectifs déduits de circonstances*

*extérieures à la personne même de l'intéressé* ». La couleur de la peau n'en fait pas partie. Pas d'avantage que le fait de s'exprimer en langue étrangère ([Civ. 14 décembre 2000](#)).

Pour faire illusion, il suffisait aux policiers et aux gendarmes de contrôler l'identité de **toutes** les personnes présentes. Mais « l'enquête » a été menée ainsi : « *Les Blancs, de ce côté-ci. Les Noirs et les Arabes, de ce côté-là : contrôle des papiers.* »

Dans ses « [60 engagements pour la France](#) », la 30e promesse de François Hollande était : « *Je lutterai contre le « **délit de faciès** » dans les contrôles d'identité par une procédure respectueuse des citoyens* ». C'est parce que, durant les périodes les plus sombres de l'Histoire de France, les rafles étaient rentrées dans les traditions nationales, qu'elles en ont ensuite été bannies. Sous la gouvernance de Manuel Valls, le temps se couvre.

<http://pole-juridique.fr/wp/?p=2292>

**AFP 18 juillet 2014**

## Calais : plus de 7 000 migrants arrêtés au premier semestre, deux fois plus qu'en 2013

Au total, 7 414 personnes ont été arrêtées au cours des six premiers mois de 2014 contre 3 129 au cours de la même période de 2013, a indiqué la préfecture du Pas-de-Calais ce vendredi.

« *On remarque qu'il y a beaucoup plus de clandestins et, lors de nos contrôles, on en détecte plus* », a-t-on indiqué au port de Calais.

Environ 1 200 migrants ont été arrêtés au cours des deux premières semaines de juillet dans le port de Calais, selon la préfecture.

Les migrants arrêtés à Calais alors qu'ils tentent d'embarquer clandestinement pour la Grande-Bretagne, qu'ils considèrent comme un Eldorado, viennent désormais surtout de la Corne de l'Afrique, de la Somalie, du Soudan et surtout de l'Erythrée, explique une source proche du dossier.

### **Plus de 10 000 migrants interpellés à Calais et Dunkerque**

« *Ce flux en provenance de la Corne de l'Afrique transite par Lampedusa et l'Italie* », précise cette source. Les migrants traversent ensuite l'Italie et la France en train ou en bus pour arriver à Calais.

Sur l'ensemble des plates-formes transmanche - les ports de Calais et de Dunkerque et le Tunnel sous la Manche -, 10 500 migrants ont été interpellés au premier semestre contre 5 133 au premier semestre 2013.

Le 3 juillet, 610 migrants, installés pour la plupart sur un site de distribution de repas mais aussi dans trois squats à Calais, [avaient été évacués par la police](#). Un nouveau squat, qui accueille une centaine de personnes, a été installé sur le site d'une ancienne usine de recyclage de métaux.

<http://www.lavoixdunord.fr/region/calais-plus-de-7-000-migrants-arretes-au-premier-ia33b0n22799>  
[78](#)

« Libération », 24 juillet 2014

## A Calais, la justice expulse en urgence le grand squat de l'usine Galloo

La juge a choisi de réduire le délai d'expulsion de deux mois à dix jours. Une centaine de migrants campent dans ce squat de l'impasse des Salines

par Haïdée Sabéran

Ils ont dix jours pour partir. Les migrants du grand squat de l'impasse des Salines à Calais ont appris jeudi après-midi la décision de la juge du tribunal d'instance de Calais. Ils s'étaient installés là aux alentours du 10 juillet, et avaient rendu publique l'existence du lieu après une manifestation de soutien aux exilés le 12. La veille, la maire de Calais avait signé un arrêté antiregroupements, et antibivouacs.

Depuis, les migrants bivouaquent dans la cour de cette ancienne usine de recyclage de métaux du groupe Galloo, qui a déposé plainte. L'usine est polluée, mais les bénévoles des associations et le collectif No Border avec l'aide de Médecins du Monde, qui fournit des tentes, une toilette, et de rudimentaires cabines pour se laver à l'abri des regards, ont choisi d'y rester, et organisent la vie du lieu avec les migrants eux-mêmes. Ils sont une centaine, des Soudanais, des Iraniens, des Érythréens, des Syriens, des Algériens, des Égyptiens, et un couple de Lituaniens.

La juge s'était déplacée sur le squat pour juger par elle-même de la dangerosité du site, à la demande de Marie-Hélène Calonne, avocate de la défense. La juge a découvert un lieu avec un coin cuisine, un groupe électrogène pour recharger les portables, un point d'eau venant des lances à incendie. Le site contient un hangar de cuves d'hydrocarbures encore pleines, dont l'accès a été condamné. À l'audience, le propriétaire du site avait plaidé le danger pour les migrants. « *Tout cela est très hypocrite* », répond Marie-Hélène Calonne, « *c'est sûr que ce n'est pas un hôtel 5 étoiles, mais c'est mieux que le site Seveso où ils seront renvoyés si on ferme le squat* ». De fait, le site chimique Tioxide avec ses bosquets, tout près du port, est une des « jungles ». Les autres vivent dans les dunes, ou les parcs de Calais, « *dont ils sont régulièrement délogés par la police* », raconte Philippe Wannesson, du blog Passeurs d'hospitalités, présent au quotidien.

La juge a choisi de réduire le délai d'expulsion de deux mois à dix jours, arguant qu'il y avait « *voie de fait* ». Les habitants du lieu auront dix jours à compter de la notification par huissier, et le préfet pourra les faire expulser sur demande de propriétaire ensuite. Galloo n'a pas souhaité commenter la décision du juge, selon l'AFP. Les migrants, eux, devaient se réunir vers 20 heures en assemblée générale pour décider quoi faire. En attendant, « *il y a des gens qui jouent aux cartes, d'autres qui commencent à préparer le repas, d'autres qui écoutent de la musique* », raconte Philippe Wannesson.

À Calais aussi la vie continue, et les migrants continuent de passer. Ils sont de plus en plus nombreux, plus de 1 000 désormais, et n'attendent plus la nuit pour passer. Ils prennent d'assaut les camions sur le port en plein jour au grand dam des routiers et des employés du port. Philippe Wannesson rapporte que Jan, un des porte-parole de la grève de la faim qui a eu lieu en juin sur le

site de distribution des repas où ont vécu jusqu'à 700 exilés, évacué le 2 juillet, est passé en Angleterre. Il a été cueilli à Douvres par les autorités britanniques, et est expulsable, vers la Roumanie ou l'Afghanistan.

[http://www.liberation.fr/societe/2014/07/24/a-calais-la-justice-expulse-en-urgence-le-grand-squat-d-e-l-usine-galloo\\_1069888](http://www.liberation.fr/societe/2014/07/24/a-calais-la-justice-expulse-en-urgence-le-grand-squat-d-e-l-usine-galloo_1069888)

« Libération », 28 juillet 2014

## Violence d'Etat contre les exilés de Calais

Tribune

A Calais, le 2 juillet, 610 étrangères et étrangers ont été, une nouvelle fois, délogés par les forces de l'ordre du lieu où elles et ils s'abritaient faute de solution alternative. Il en est systématiquement ainsi depuis que, le 5 novembre 2002, le gouvernement français a fermé et détruit le centre d'accueil des « réfugiés » situés sur la commune de Sangatte et géré par la Croix-Rouge.

Le 22 septembre 2009, la jungle de Calais a été évacuée et détruite : 276 migrants, dont 135 mineurs, ont été arrêtés.

Depuis la fermeture du centre de Sangatte, les camps et lieux de vie des migrants se sont multipliés autour des ports et le long des autoroutes A 16, A 25 et A 26 (Angres, Norrent-Fontes, Tatinghem, Grande Synthe, Steenvoorde...). Ils y survivent dans des abris de fortune, dans la promiscuité et l'insalubrité. Ces lieux sont régulièrement détruits.

Ces derniers mois, les événements se sont accélérés. Les évacuations des lieux de vie, les arrestations et les violences policières se sont multipliées.

Le 28 mai, à Calais, les lieux de vie et les biens personnels de plusieurs centaines de migrants sont détruits sur décision préfectorale pour cause d'une épidémie de gale ignorée depuis deux mois par l'administration malgré les appels répétés des associations. Le même jour, en protestation, les exilés occupent l'esplanade grillagée utilisée par les associations lors des distributions de repas.

Le 2 juillet, ce lieu est évacué en même temps que trois squats. Plus de 600 personnes (dont 121 mineurs) font l'objet de contrôles d'identité, sont emmenées dans des bus vers différentes villes et les documents de certaines d'entre elles sont confisqués. 206 personnes sont enfermées dans différents centres de rétention administrative. Ainsi éloignées, elles se retrouvent privées de leurs soutiens militants. Dans les jours suivants, la quasi-totalité des exilés interpellés sont de retour dans les rues de Calais.

Le 12 juillet, une manifestation de soutien réunit plus de 500 personnes. Le même jour, l'ouverture d'un nouveau squat dans une usine désaffectée, soutenu par plus d'une trentaine d'associations locales et nationales, est rendue publique.

Le 22 juillet, cinq personnes – trois migrants et deux militants – sont convoquées au Tribunal d'instance de Calais dans le cadre d'une audience d'urgence à la suite d'une plainte du propriétaire du site occupé. Cette plainte invoque la dangerosité de cet ancien site industriel, alors même que les zones les plus dangereuses ont été interdites d'accès par les occupants eux-mêmes.

Jeudi 24 juillet, le tribunal a statué pour l'expulsion, comme si l'occupation de l'usine relevait d'une envie collective de pur confort. Il n'a pas reconnu l'état de nécessité dans lequel se trouvent les exilés par la faute d'un État qui ne respecte aucune de ses obligations : droit à l'hébergement universel défini comme une « liberté fondamentale », droit au respect de la dignité humaine, droit à des conditions matérielles d'accueil définies par la loi pour les demandeurs d'asile, droit à la protection et à des mesures éducatives pour les mineurs isolés, droit à la santé, etc.

Nous, chercheurs, enseignants-chercheurs et universitaires,

Nous dénonçons le harcèlement policier, la multiplication sans alternative des évacuations des lieux de vie des migrants, et les destructions de leurs abris et effets personnels. Venus d'Afghanistan, d'Érythrée, du Soudan ou de Syrie, ils n'ont pourtant d'autres choix que de fuir la violence, l'injustice, la corruption et la misère.

Nous rappelons que les droits à l'hébergement, à l'accès aux soins, ainsi qu'à la protection des mineurs isolés sont des droits fondamentaux. Nous nous préoccupons du respect de ces droits ainsi que du respect de la dignité humaine sur l'ensemble du territoire français.

Nous constatons que l'assistance à personne en situation de grande précarité est aujourd'hui assurée par les associations et les militants alors qu'il s'agit de compétences de l'État.

Nous soutenons l'ensemble des associations et des militants engagés à Calais et dans les environs.

Nous interpellons le gouvernement et l'ensemble des élus pour qu'une solution de logement adapté et durable soit trouvée pour l'ensemble des migrants.

### **Liste des premiers signataires**

- Michel AGIER, anthropologue, directeur d'études à l'EHESS
- Karen AKOKA, sociologue, maîtresse de conférences, membre du Gisti
- Étienne BALIBAR, professeur émérite de philosophie politique et morale, Paris Ouest Nanterre
- Marie-Laure BASILIEN-GAINCHE, professeure de droit public, Université Jean Moulin Lyon 3, membre de l'Institut Universitaire de France
- Emmanuel BLANCHARD, maître de conférences en science politique, UVSQ, membre de Migreurop
- Luc BOLTANSKI, sociologue, directeur d'études à l'EHESS
- Anne BORY, sociologue, maître de conférences, Lille 1
- Ahmed BOUBEKER, sociologue, professeur des universités, Saint-Etienne
- Isabelle BRUNO, sociologue, Maître de conférences, Lille II
- André BURGUIERE, historien, directeur émérite à l'EHESS
- Evelyne BURGUIERE, sociologue, INRP
- Claude CALAME, helléniste et anthropologue, directeur d'études à l'EHESS
- Cécile CANUT, cinéaste et linguiste, professeure des universités, Paris Descartes
- Sébastien CHAUVIN, sociologue, maître de conférences à l'Université d'Amsterdam
- Olivier CLOCHARD, géographe, chargé de recherches CNRS, président de Migreurop
- Marguerite COGNET, sociologue, maître de conférences, Paris 7, membre de l'UMR URMIS
- Philippe COULANGEON, sociologue, directeur de recherche CNRS, Sciences Po
- Bruno COUSIN, sociologue, maître de conférences, Lille 1
- Christophe DAUM, anthropologue, maître de conférences, Université de Rouen
- Sonia DAYAN-HERZBRUN, sociologue, professeure émérite, Université Paris Diderot-Paris 7
- Jean-Philippe DEDIEU, sociologue, New York University
- Nicholas DE GENOVA, reader in Urban Geography, King's College London
- Véronique De RUDDER, sociologue, chargée de recherche CNRS
- François-Xavier DEVETTER, économiste, maître de conférences, Télécom Lille 1
- Éric FASSIN, sociologue, professeur des universités, Paris 8
- Sébastien FLEURIEL, sociologue, professeur des universités, Université Lille 1
- Daouda GARY-TOUNKARA, historien, chargé de recherche CNRS, LAM / Sciences Po Bordeaux

- Nancy L. GREEN, historienne, directrice d'études à l'EHESS
- Jean-Luc GAUTERO, maître de conférences en Épistémologie, Logique et Histoire des Sciences, Université de Nice-Sophia Antipolis
- Virginie GUIRAUDON, sociologue du politique, directrice de recherche CNRS, Sciences Po
- Abdellali HAJJAT, maître de conférences en science politique, Université de Paris-Ouest Nanterre
- Abdelhafid HAMMOUCHE, sociologue, professeur des universités, Université Lille 1
- Martine HOVANESSIAN, anthropologue, directrice de recherche CNRS, Paris 7
- Liora ISRAËL, sociologue, maîtresse de conférences EHESS
- Nicolas JOUNIN, sociologue, maître de conférences, Paris 8
- Smaïn LAACHER, sociologue, professeur des universités, Strasbourg
- Rose-Marie LAGRAVE, sociologue, directrice d'études EHESS
- Sylvains LAURENS, sociologue, maître de conférences à l'EHESS
- Frédéric LEBARON, sociologue, professeur des universités, UVSQ
- Danièle LOCHAK, professeure émérite de droit public, Paris Ouest Nanterre, présidente honoraire du GISTI
- Lilian MATHIEU, sociologue, directeur de recherche CNRS
- Alain MORICE, anthropologue, directeur de recherche CNRS, membre de Migreurop
- Ugo PALHETA, sociologue, maître de conférences, Lille III
- Martyne PERROT, sociologue, chargée de recherche CNRS, section LDH à l'EHESS
- Mathilde PETTE, sociologue, postdoctorante, Lille 1
- Nicole PHELOUZAT, sociologue, IIAC, EHESS/CNRS, membre de la section EHESS de la LDH
- Laure PITTI, sociologue, maîtresse de conférences, Paris 8
- Swanie POTOT, sociologue, chargée de recherche CNRS, Université de Nice Sophia Antipolis
- Stéphanie PRYEN, sociologue, maîtresse de conférences, Lille III
- Romain PUDAL, sociologue, chargé de recherche CNRS
- Mirna SAFI, sociologue, chargée de recherche, Sciences Po
- Grégory SALLE, sociologue, chargé de recherche CNRS
- Camille SCHMOLL, géographe, maîtresse de conférences, Paris 7 Diderot
- Johanna SIMEANT, professeure de science politique, Paris 1
- Patrick SIMON, socio-démographe, directeur de recherche à l'INED
- Maud SIMONET, sociologue, chargée de recherches CNRS
- Serge SLAMA, maître de conférences en droit public, Paris Ouest Nanterre
- Alexis SPIRE, sociologue, directeur de recherche CNRS
- Jocelyne STREIFF-FENART, directrice de recherche au CNRS, Université Nice Sophia Antipolis
- Alain TARRIUS, sociologue, professeur émérite, Toulouse le Mirail
- Jean-Pierre TERRAIL, sociologue, professeur honoraire, Université de Versailles-Saint-Quentin
- Emmanuel TERRAY, anthropologue, EHESS
- Sylvie TISSOT, professeure de sciences politiques, Université Vincennes Saint Denis Paris 8
- Maryse TRIPIER, sociologue, professeur émérite, Paris Diderot
- Sophie WAHNICH, historienne, directrice de recherche CNRS
- Laurent WILLEMEZ, sociologue, professeur des universités, UVSQ
- Karel YON, sociologue, chargé de recherche CNRS, Lille II

Si vous souhaitez soutenir cette initiative et signer cette tribune, veuillez prendre contact (par mail en simultané) avec:

- Mathilde Pette: [mathilde.pette@gmail.com](mailto:mathilde.pette@gmail.com) 06 03 56 20 86
- Maël Galisson: [contact@psmigrants.org](mailto:contact@psmigrants.org) 06 61 97 12 17

[http://www.liberation.fr/societe/2014/07/27/violence-d-etat-contre-les-exiles-de-calais\\_1071353](http://www.liberation.fr/societe/2014/07/27/violence-d-etat-contre-les-exiles-de-calais_1071353)

## Migrants : la nouvelle « jungle » de Calais évacuée ce mercredi matin ?

Les Calaisiens ont connu la « jungle » consécutive à la fermeture de Sangatte et démantelée en 2009 : 800 migrants, en majorité Afghans, s'y abritaient jusqu'alors. Et voilà que depuis quelques semaines voire quelques mois, on parle d'une nouvelle « jungle », consécutive cette fois aux multiples évacuations de squats à Calais. Éparpillée sur le site de l'usine chimique Tioxide, elle n'est pas visible de l'extérieur mais est pourtant immense et bien réelle... Reportage

par Marie Goudeseune

On y accède en se faufilant à travers le trou d'un grillage rue des Garennes, à peine quelques dizaines de mètres après l'entrée principale de Tioxide. Ensuite, c'est un petit chemin à travers les buissons et à l'écart de la route qui y mène. Là voilà : la nouvelle « jungle » de Calais. C'est en tout cas ainsi que l'appellent les militants associatifs.

Pour qui a connu la jungle de 2009, c'est pour ainsi dire la même chose. Un immense terrain vague et des installations de fortune : l'histoire se répète. Il y a encore quelques Afghans, comme avant, mais les tentes sont surtout occupées par des Érythréens et des Soudanais, dont des femmes et des enfants.

### Expulsion ce mercredi matin ?

Comme leurs « prédécesseurs », ils manquent de tout. Pas de douches, pas de toilettes. Ils se jettent sur les baguettes de pain que des bénévoles de l'Auberge des migrants leur apportent - un « surplus » offert gracieusement par la supérette Spar de Wissant, et s'inquiètent du manque de couvertures et de leurs chaussures trouées. Ils serrent chaleureusement les mains des visiteurs qui viennent les voir. « Toutes les nuits depuis un mois j'essaie de passer en Angleterre, confie un jeune Érythréen. Si les chauffeurs nous voient et nous disent de partir, on part. J'ai surtout peur de la police, qu'elle nous frappe ou qu'elle nous gaze avec de la bombe lacrymogène ». Au sujet des bagarres et des tensions dénoncées par le snack Aux amis de la route, le jeune homme affirme qu'il n'est pas au courant. Ce serait le fait « d'autres groupes », ou peut-être « des Afghans » (Afghans qui, rencontrés ce mardi, ont également répondu qu'ils n'étaient pas au courant).

Comme leurs « prédécesseurs », ces centaines de migrants se sont installés là parce qu'on les a chassés ailleurs. Avant, ils vivaient sous des tentes quai de la Batellerie ou dans des squats de la ville. Combien de temps resteront-ils là ? D'après des militants, leur évacuation de ce site serait imminente : elle pourrait même avoir lieu ce mercredi matin, selon certains. Impossible toutefois de vérifier cette information : ni Tioxide, ni la préfecture, ni le tribunal d'instance n'étaient en mesure hier de nous en dire plus sur la procédure en cours.

Après le démantèlement de la jungle décidé par le ministre Éric Besson en septembre 2009, les migrants ont continué à errer dans la ville. Sûr que cette fois-ci encore, l'histoire se répétera.

### Tioxide : « Gérer cette situation est très lourd »

L'usine chimique Tioxide confirme avoir déposé plainte pour faire évacuer le site occupé par les migrants. Une décision de justice a été rendue pour ordonner la libération des lieux : « Nous soutenons cette décision, notre préoccupation principale étant la sécurité des migrants et celle de notre site et de notre personnel », précise l'entreprise. Environ 100 tentes et 350 migrants seraient actuellement présents sur la zone squattée, selon Tioxide : « La partie occupée du site est un vaste espace ouvert sans bâtiments. Cette partie se trouve dans une zone autorisée pour l'enfouissement. Même s'il n'y a pas de risque de dommage immédiat pour les migrants, ce n'est pas une zone appropriée pour l'occupation. Les migrants occupent également un terrain de sport proche du hall

de sport. Le hall de sport n'est actuellement pas occupé par les migrants mais il ne peut pas être utilisé par le personnel car de nombreux migrants campent près de cet espace ». Tioxide ajoute que la gestion au quotidien de cette zone squattée est « très lourde, même si cela ne nuit pas au déroulement normal des opérations du site. (...) Par exemple, nous sommes constamment en train de réparer la clôture externe, là où les migrants sont entrés illégalement ».

### **Les autres entreprises pas vraiment gênées**

La présence des migrants ne gêne pas tout le monde dans la zone industrielle des Dunes. On l'a compris, les premiers concernés sont Tioxide, dont le site est squatté, les chauffeurs routiers car leurs camions sont assiégés et le snack routier Les Amis de la route, qui vit au milieu des tensions entre migrants et routiers.

Les autres entreprises de la zone, interrogées hier, affirment pour la plupart qu'elles ne sont pas gênées par la présence des migrants. « C'est sûr, ils viennent souvent réclamer de l'eau ou demandent à recharger leurs portables, nuance une salariée de Colas rail. Mais nous avons ordre de la direction de refuser parce qu'on sait très bien que si on accepte pour un, il faudra accepter pour vingt autres. L'autre jour, j'ai eu beau dire non à un migrant, il est resté posté vingt minutes devant moi en espérant que je change d'avis ».

### **« Ils n'embêtent pas le monde »**

Du côté de France Boissons, le responsable logistique déclare que les exilés « n'embêtent pas le monde » : « Actuellement il y a des travaux rue des Garennes, alors ils profitent du feu rouge pour ouvrir tous les camions à l'arrêt, raconte Serge Ansel. Mais moi, je ne suis pas embêté : ils savent très bien que nos camions ne vont pas en Angleterre, ça ne les intéresse pas. » Même constat aux établissements Gressier : « À notre niveau, on n'a pas constaté de nuisance particulière. Nos transporteurs restent en France, alors les migrants ne montent pas dans leurs camions. On a bien vu que ces derniers temps, il y avait beaucoup plus de personnes d'Afrique noire - avant, c'était surtout des Afghans. Mais on n'a pas de problèmes avec eux, on n'est pas concernés ».

### **Pour le préfet, chacun doit prendre ses responsabilités**

La préfecture estime à 500 environ le nombre de migrants installés dans la zone industrielle des Dunes. « Ce qui est certain, c'est que leur nombre continue à augmenter, et qu'il y a une présence beaucoup plus marquée des migrants d'origine d'Afrique de l'est depuis quelques mois », a précisé le service communication de la préfecture. Les Érythréens et les Soudanais sont les plus nombreux actuellement.

D'après la préfecture, la situation a changé ces dernières semaines dans la zone des Dunes et au port : « Avant, les migrants tentaient d'entrer dans les camions en amont du port, de façon discrète et de nuit. Désormais, les nouveaux arrivants d'Afrique de l'est tentent d'y pénétrer sur la rocade et en plein jour. Ils sont parfois plus de 100 en même temps, si bien que les systèmes de sécurité sont saturés ».

En conséquence, le préfet affirme avoir renforcé la présence policière par la mise en place de deux compagnies de CRS « qui se relaient ». Mais il estime aussi que « tous les acteurs présents dans cette zone ont leur responsabilité, en particulier la direction du port avec l'extension de clôtures, ou les transporteurs qui doivent vérifier que leur camion est bien fermé »

<http://www.lavoixdunord.fr/region/migrants-la-nouvelle-jungle-de-calais-evacuee-ce-ia33b48581n2298943>

« La Croix », 4 août 2014

## Renfort des forces de l'ordre pour bloquer les migrants de Calais

Une quarantaine de policiers a été affectée dans la zone portuaire de la ville, par lequel de plus en plus de migrants tentent de passer la nuit, direction l'Angleterre

par Jean-Baptiste François (avec l'AFP)

La France prend de nouvelles mesures de sécurité pour dissuader les migrants de Calais de traverser la Manche dans l'espoir d'une vie meilleure en Angleterre. Le préfet du Pas-de-Calais, Denis Robin, a annoncé lundi 4 août l'arrivée d'une demi-compagnie de CRS supplémentaire, soit environ 40 policiers en complément de deux autres demi-compagnies, dans la zone portuaire, où se concentrent les candidats au départ.

« *J'ai obtenu des renforts supplémentaires sur le port de Calais pour améliorer la protection et pour assurer une surveillance sur la totalité de la nuit, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent* », a déclaré le préfet.

### Plus de deux mois de crise sans issue

Cette décision intervient alors que la situation n'a de cesse de se crisper. Entre 1 200 migrants et 1 300 migrants, majoritairement originaires d'Afrique de l'Est, sont actuellement présents dans la ville.

D'abord, il y a eu les démantèlements des premiers camps, [le 28 mai dernier](#). Puis une volonté d'apaisement de l'administration, proposant un traitement de leur demande d'asile en France, le 18 juin, face à un mouvement de [grève de la faim](#) qui commençait à s'envenimer. Sans succès. Début juillet, les autorités ont procédé à une [nouvelle destruction de camps](#).

Le renfort policier vise à endiguer « *la pression migratoire extrêmement forte sur le port de Calais* », alors que les candidats à l'exil « *opèrent maintenant directement sur les roclades d'accès du port et en très grand nombre, essayant peut-être de saturer les dispositifs de sécurité mis en place* », a expliqué Denis Robin.

Le préfet estime que cette situation présentait le « *risque* » d'une baisse de « *l'attractivité du port de Calais* » et de l'activité économique.

### Migrants contre migrants

L'augmentation du nombre de migrants, « *de l'ordre de 50 % en quelques mois* », entraîne par ailleurs « *une augmentation de l'insécurité, pour les migrants eux-mêmes* », a-t-il déploré. Le représentant de l'état évoque une rixe entre « *100 et 150 personnes* » qui a fait 13 blessés légers dans la nuit de dimanche à lundi 4 août, « *peut-être pour des logiques de territoire* ».

La rixe a éclaté dans la zone industrielle des Dunes, à proximité de l'usine Tioxide, squattée par

plusieurs centaines de migrants et qui fait l'objet, tout comme un autre squat de la ville établi depuis le 12 juillet sur un ancien site de recyclage de métaux, d'une décision de justice d'évacuation.

### **Toujours plus de risques**

Le préfet a appelé les opérateurs économiques et la mairie à prendre aussi leurs « *responsabilités* », demandant aux transporteurs routiers de « *fermer leurs remorques* » pour empêcher les migrants d'y monter, et à la ville de Calais de « *réfléchir à une fluidification de la circulation* » pour « *gommer les points de ralentissement qui créent une attraction* ».

Aux yeux des acteurs associatifs, ce renfort de la sécurité permettra certes de mieux protéger le port mais pas de résoudre le problème de fonds. « Cela va certainement répondre à l'angoisse de la chambre de commerce, alors que certains camions sont pris d'assaut, mais elle poussera sans doute les migrants à prendre toujours plus de risques pour atteindre leur but », réagit Véronique Devise, présidente de la délégation départementale du Secours catholique.

### **Les expulsions de nouveau suspendues**

Concernant les démantèlements des campements et des squats, le préfet a en revanche annoncé une trêve. Le haut fonctionnaire, qui a accordé aux huissiers le concours de la force publique, assure qu'il ne déclenchera pas immédiatement l'opération d'évacuation des deux camps reconstitués à la suite des précédents démantèlements.

Il souhaite en effet donner « *un temps supplémentaire* » de réflexion aux migrants pour qu'ils sortent « *de leur situation d'errance* ».

Les services de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) et de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) se rendront par conséquent dans les deux squats « *dès demain (mardi), vendredi prochain et les mercredis des semaines qui suivent* » pour présenter les dispositifs existants aux migrants, comme le droit d'asile, l'hébergement d'urgence ou une aide au retour dans leur pays d'origine. « *Ce n'est qu'ensuite que je procéderai au démantèlement* », a assuré le préfet.

<http://www.la-croix.com/Actualite/France/Renfort-des-forces-de-l-ordre-pour-bloquer-les-migrants-de-Calais-2014-08-04-1187816>

« l'Humanité », 14 août 2014

## Calais, dos au mur de la forteresse européenne

En quête d'asile, ils sont de plus en plus nombreux à gagner la cité du Pas-de-Calais. Sourd aux revendications des migrants et des humanitaires, le gouvernement s'entête dans une logique répressive. Les associations, épuisées, appellent au respect de la dignité humaine

par Émilien Urbach

« Ces derniers mois, les évacuations des lieux de vie, les arrestations et les violences policières se sont multipliées ». Le 27 juillet, pas moins d'une centaine d'enseignants-chercheurs et universitaires ont signé une tribune de soutien aux exilés de Calais. Initiative qui souligne l'urgence de la situation sur la Côte d'Opale. Alors que le nombre de migrants en situation de grande précarité ne cesse d'augmenter dans la cité, les associations de solidarité sont à bout de souffle et désespèrent de voir l'État prendre ses responsabilités. Depuis la fermeture du camp de Sangatte, il y a douze ans, aucune solution satisfaisante n'a été proposée aux milliers de personnes en quête d'asile et d'eldorado britanniques. Le site d'une ancienne entreprise est occupé depuis le 12 juillet par une centaine de réfugiés. Sur le portail en fer, une banderole chahutée par le vent marin donne le ton : « Plus d'expulsion sans solution ».

Le squat, menacé d'expulsion, a été ouvert le 2 juillet à la suite de l'évacuation de l'ancienne esplanade utilisée par les associations pour la distribution de repas. L'endroit était occupé, depuis deux mois, par 600 réfugiés qui protestaient contre la destruction de leurs lieux de vie et de leurs maigres biens matériels. Le 28 mai, la préfecture avait lancé une vaste opération de démantèlement des camps qualifiés de « jungle » tant par les pouvoirs publics que par leurs habitants. Une journée noire pour les migrants et les associations baptisée « opération sanitaire » par le préfet du Nord-Pas-de-Calais, Denis Robin, prétextant l'éradication nécessaire d'une épidémie de galle. Pour les associations, ces opérations ont surtout fait voler en éclats le semblant d'organisation mis en place pour gérer les situations d'urgence en l'absence de tout dispositif d'État.

### **Arrêté municipal « anti-bivouac » et moyens supplémentaires aux CRS**

À ce jour, il n'y a donc plus de lieu de distribution alimentaire couvert. Les associations et les migrants se donnent rendez-vous sur un terrain vague. Disparu aussi, l'accueil de jour géré par le Secours catholique. Seules les femmes continuent de pouvoir bénéficier d'un accueil spécifique mais déjà saturé. Depuis la fin mai, l'État choisit de palier sa remarquable absence par la répression. Acharnement complété par un arrêté municipal « anti-bivouac » et confirmé par les moyens supplémentaires alloués aux CRS plutôt qu'aux associations humanitaires. Une unité de quarante âmes casquées vient d'être affectée à Calais. Depuis le début de la période estivale, plusieurs centaines de personnes ont été interpellées et placées en centre de rétention, dont de nombreux mineurs. Les migrants occupent la cour intérieure du squat. Les locaux leur sont interdits pour des raisons de sécurité. Ils dorment dans des tentes. Trois d'entre elles ont été léguées par Médecins du monde (MDM) en sus de quelques douches et WC provisoires. Sur les murs de la cour, des graffitis en arabe, en français, en anglais : « Keep banging on the wall of fortress Europe ! (« Continuez de frapper contre le mur de l'Europe forteresse !») » Les habitants du squat sont là de façon provisoire.

L'objectif est de gagner la Grande-Bretagne où ils rêvent d'une vie normale. « Je viens pour aider, indique dans un anglais parfait Mohamed Ahmad. Je connais bien la situation. J'étais à leur place il y a huit ans. J'arrivais du Soudan et j'ai vécu dans une "jungle" jusqu'à ce que je rejoigne l'Angleterre en bateau. Aujourd'hui, je fais une école d'ingénieur à Londres. » Comme lui, de plus en plus de personnes s'impliquent de façon autonome pour venir soutenir les exilés en attente. Ils prennent souvent le relais de bénévoles associatifs épuisés et désabusés par le désengagement de l'État. Un homme sort la tête d'une des trois tentes blanches de MDM. À l'intérieur, huit personnes, originaires du Soudan et du Yémen, sont allongées. « Nous voulons quitter cet endroit au plus vite, annonce Madibo Jdriss, Soudanais âgé de quarante et un ans et père de quatre enfants. J'ai demandé l'asile en France. Ils ont enregistré ma demande et m'ont proposé un rendez-vous deux mois après. Comment vivre en attendant ? » Madibo sort de son portefeuille une attestation de domiciliation à Calais. « Avec ça, je peux normalement bénéficier de l'aide médicale d'État. Pas ici. En Allemagne et en Hollande ils donnent un hébergement et de quoi manger. Pas ici. » Quand on est demandeur d'asile, on ne choisit pas. Pointé du doigt, le règlement Dublin 3, qui empêche les migrants de déposer leur dossier dans le pays de leur choix. Madibo a laissé femme et enfants au Soudan du Sud, il y a deux ans. Sans emploi, là-bas on avait cherché à l'enrôler dans l'armée. « Mais moi je ne veux pas tirer sur mon peuple. Peu importe où ça se trouve, tôt ou tard, je trouverai un lieu de paix où je pourrai faire venir ma famille. » De toute évidence, il exclut que ce soit sur la Côte d'Opale.

### **« Depuis mon arrivée en Europe, c'est à Calais que c'est le plus difficile »**

De l'autre côté de la ville, sur un terrain de l'usine chimique Tyoxide, 300 personnes campent au milieu des déchets industriels. Elles sont, elles aussi, sous le coup d'une expulsion programmée. À cinquante mètres du trou dans le grillage qui sert d'entrée au site, caché par quelques broussailles, un cercle de petites tentes bleues. Au milieu, une autre est un peu plus grande. « Je suis heureux depuis que j'ai cette tente », jubile Samere, un jeune Érythréen de vingt-trois ans remerciant François Guenoc, de l'Auberge des migrants, de lui avoir offert son nouvel abri. « Je prie tous les jours mon dieu pour qu'il m'aide à traverser la frontière. Mais, en attendant, je vais vivre confortablement dans cette tente. Cette nuit, on a dormi à huit dedans. » Samere décrit ensuite son parcours : l'Éthiopie, le Soudan, la traversée du désert, la violence de l'armée libyenne, la traversée jusqu'en Sicile... Et de conclure : « Depuis mon arrivée en Europe, c'est à Calais que c'est le plus difficile. » Un peu plus haut, de grands abris en bois et bâches agricoles noires constituent le « quartier afghan » de la « jungle ». Samir et Sahal sont pachtouns. Respectivement pakistanais et afghan, ils ont fui les persécutions des talibans et de l'armée. « Ils ont détruit ma maison à coups de bazooka, précise le premier avant d'afficher un large sourire. Après avoir traversé la Slovaquie et l'Autriche, j'ai passé six mois en Belgique, où ma demande d'asile a été rejetée. Ici, la police passe tous les jours. Ils disent : "Dégagez ! Dégagez !" » Depuis la fin du mois de mai, les associations constatent en effet que les violences policières sont en augmentation. Il est midi, de petits cercles se forment autour de feux de bois. Dans un recoin boisé, assis sur une palette couverte de carton, Habib prépare un café. Il évoque la dispute qui a éclaté la semaine dernière entre Érythréens et Soudanais : « Il n'y a plus de problème. On s'est réuni et on a trouvé un accord. Nous sommes des frères. » Mais il pointe lui aussi la police, qui « nous traite violemment ». Habib a fui l'Érythrée pour ne pas avoir à effectuer son service militaire obligatoire et illimité. Depuis plusieurs mois, il

essaie de quitter le Calais pour la Grande-Bretagne. « On monte dans des camions au hasard. Parfois, ils ne vont pas en Angleterre, mais en Belgique ou en Pologne. Quand on s'en rend compte, on est déjà loin. On demande au chauffeur de s'arrêter et on regagne Calais à pied. Quand le camion part dans la bonne direction, on espère qu'il n'y aura pas de contrôle de police.» Depuis le 24 juillet, quand la justice a statué sur l'expulsion du camp, plusieurs centaines de migrants se sont réfugiés dans un bois, de l'autre côté de la route. Des jeunes gens, hors de toute structure associative, y distribuent des fruits, des légumes et du pain à près de 500 personnes. Ils viennent compléter le travail des associations qui n'arrivent plus à assumer l'ensemble des actions de solidarité nécessaires. « C'est encourageant. On note que de plus en plus de citoyens de la ville, et même des personnes qui viennent de l'extérieur, se mobilisent », souligne François Guenoc. En quatre mois, le nombre de personnes en quête d'asile a doublé. Sur un terrain vague du centre-ville, vers 18 heures, l'association Salam « distribue 1 200 repas sept jours sur sept, indique Tony. On se relaie entre associations pour pouvoir souffler. C'est dur d'être témoin de cette misère tous les jours. Depuis que la police a fermé le centre de distribution alimentaire, on n'a plus d'abri, ni de chaise, ni de table ». Les guerres et les crises économiques qu'engendrent les politiques européennes et américaines jettent sur les côtes de la mer du Nord et dans les eaux de la Méditerranée des foules d'humains sacrifiés sur l'autel du libéralisme et de l'impérialisme. Tout l'été, les lettres ouvertes, les communiqués et les pétitions se sont multipliés pour que l'État français fasse d'autres choix que celui de la répression et déploie enfin un véritable dispositif d'accueil et d'accompagnement respectueux du droit international et de la dignité humaine. Il y a urgence. À Calais, les migrants, les militants humanitaires et les citoyens volontaires sont à bout de souffle.

<http://www.humanite.fr/calais-dos-au-mur-de-la-forteresse-europeenne-549307>

« la Voix du Nord », 5 septembre 2014

## Calais : deux cents migrants demandent «l'arrêt des violences policières», la police répond

par Chloé Tisserand

Ce vendredi, environ deux cents migrants ont manifesté du quai de la Moselle à la place d'Armes où ils se sont réunis en cercle. Ils ont réclamé de meilleures conditions d'accueil et ont dénoncé des violences policières. Le sous-préfet et un représentant de syndicat de police se sont exprimés sur ce point.

Béret à carreaux, costume et chemise, Abdallah, originaire du Soudan, se maintient debout à l'aide d'une béquille. Il montre son bandage au pied. « *C'est la police qui m'a attaqué, c'est comme ça toujours dans le train, dans la rue, à la frontière* », explique-t-il. Un des meneurs de la manifestation montre un jeune, le bras plâtré et scande en anglais : « *Stop à la violence policière* ». C'est un des messages - en plus d'un besoin de plus de protection, de droits et de conditions de vie dignes - que les exilés, en majorité originaires du continent africain, ont voulu partager.

### Maintien de l'ordre

Une permanence d'écoute pour les violences policières a été créée afin de « *recueillir les témoignages des migrants et leur proposer, pourquoi pas, de porter plainte*, explique un militant en marge de la manifestation. *L'idée est de constituer un dossier et de l'envoyer au défenseur des droits pour qu'il interpelle l'État.* » Un numéro de téléphone sera communiqué aux exilés. Pour le moment, ils sont huit bénévoles, dont la juriste de la plateforme de service aux migrants (PSM), à se rendre dans les « jungles » et les squats pour prendre des contacts directs.

Le cortège, parti du quai de la Moselle, finit par former un cercle place d'Armes et affiche des grandes pancartes « *UNHCR ?* » « *Nous n'avons pas de lieu où rester* ».

Gilles Debove, représentant du syndicat de Police SGP Police FO, a assisté à la manifestation. « *C'est honteux et dégradant pour l'institution de police. Quand on sort des migrants cinq à six fois des camions, ils peuvent considérer ça comme du harcèlement mais nous, on fait notre travail. Il y a une grosse pression migratoire, donc plus de policiers et ça dérange le plan des migrants qui pointent du doigt une pression.* » Il ajoute : « *On dit que c'est un sujet tellement sensible que nous devons faire attention. Qu'on nous montre des vidéos de policiers qui frappent des migrants !* »

De son côté, le sous-préfet Denis Gaudin indique : « *À partir du moment où les migrants font monter la pression et se livrent à des comportements anormaux (assaut des clôtures du port), les policiers font leur travail et les repoussent à l'extérieur. Ils sont là pour remettre de l'ordre à un trouble dont le fait générateur est le comportement des migrants.* »

**Appel à bénévoles pour la permanence d'écoute ([perm.violences.calais@gmail.com](mailto:perm.violences.calais@gmail.com))**

## **Squat Vandamme: délibéré le 19**

Ce vendredi matin s'est tenue une audience au tribunal de Boulogne-sur-Mer pour demander un prolongement du délai d'occupation du squat Vandamme, qui abrite une centaine d'exilés depuis le 12 juillet. L'avocate des occupants a demandé quatre mois supplémentaires. « *Nous avons montré que ça arrangeait bien le propriétaire de faire expulser tout de suite le site qui est pollué. Il peut comme cela montrer à l'exploitant Galoo qu'il n'a pas dépollué* », a déclaré un militant No Border. Le délibéré sera connu le 19 septembre.

<http://www.lavoixdunord.fr/region/calais-deux-cents-migrants-demandent-l-arret-des-ia33b48581n2363008>

« la Voix du Nord », 13 septembre 2014

## Calais : dans la courée du squat Blériot, soumis à expulsion depuis vendredi

Un énième squat sera évacué incessamment sous peu. L'avis d'expulsion a été collé sur la façade. Cette fois, l'habitation squattée se trouve au 153 avenue Blériot à Calais, là où vivent au moins une quarantaine de migrants

par Chloé Tisserand

C'est la même rengaine avec des acteurs identiques : l'errant exilé qui cherche un abri, le propriétaire d'une maison vétuste et la justice. Squat rue Victor-Hugo, rue Auber, rue Masséna... aujourd'hui au tour du squat au 153 avenue Blériot, installé dans une toute petite maison, de faire l'objet d'un arrêté d'expulsion. « *Il n'y a pas besoin de le voir pour savoir où il se trouve, il suffit de suivre l'odeur* », lâche un riverain. Des petits nuages de moustiques volent au-dessus de la courée du squat. Les émanations de l'insalubrité imprègnent les narines, le manque d'eau, de toilettes, le linge pend sur les fils électriques non alimentés, des morceaux de baguettes pourrissent dans des poêles. Un abri-taudis pour une quarantaine de migrants, dont une quinzaine de mineurs, qui n'ont que cette option s'ils ne veulent pas finir zone des Dunes, dehors. Ce samedi matin, ils étaient entassés sur des canapés de récupération, de vieux matelas, certains, probablement « les chefs » dormaient dans un mélange d'air humide et confiné sous la sous-pente donnant dans le jardin. La porte d'entrée de la cour a été cassée et les migrants ont dû mettre un rideau pour garder un peu d'intimité malgré la promiscuité.

Les têtes s'inclinent, les regards sont déconfits à la lecture de l'arrêté d'expulsion qu'un bénévole tente tant bien que mal de traduire en italien. « *Ils ne comprennent pas le français, ni l'anglais, ils sont Égyptiens* », précise-t-il. Le fait qu'il répète ce qu'ils ont appris la veille déjà n'adoucit rien. Leurs visages traduisent toujours l'inquiétude : où iront-ils après ? « *Je suis pour l'expulsion !* », lance un riverain de la rue Rubens. « *Tout le monde est contre eux dans le quartier* », constate une habitante qui apporte de l'eau aux exilés et recharge leur portable. Ce que faisait un commerçant : « *J'ai fini par arrêter parce qu'après ça devient systématique. Je pense que ce qui dérange les gens, c'est qu'ils sont plus nombreux.* » Car le squat avenue de Blériot, qui existe depuis au moins un an, était resté plutôt discret et n'avait pas fait de vague au moment des démantèlements ces derniers mois. Pas plus de dix migrants y vivaient selon le commerçant qui souligne que depuis un mois, ils sont au moins une quarantaine. L'intérieur de la maison, qualifié « *d'archaïque* » par le commerçant, était déjà en état d'abandon. Aujourd'hui, le propriétaire veut récupérer son bien. « *Je sais bien qu'ils sont malheureux mais on n'en veut pas et l'Angleterre non plus* », témoigne le riverain de la rue Rubens. « *Les migrants sont encore abasourdis par le fait que la décision d'expulsion soit immédiate* », témoigne le bénévole.

### Expulsion imminente

Vendredi, un arrêté d'expulsion a été déposé sur la façade du squat situé au 153 avenue Blériot. Le document a été signé par le vice-président du tribunal d'instance Jean-François Le Pouliquen. Il est demandé « une libération des lieux » au risque dans le cas contraire d'une « expulsion des

personnes occupant les lieux ». L'habitation était mise en location par son propriétaire Bruno Declémy, un Calaisien. Il a déposé une plainte auprès des services de la police de l'air et des frontières de Coquelles. L'huissier s'est rendu sur place cet été.

<http://www.lavoixdunord.fr/region/calais-dans-la-couree-du-squat-bleriot-soumis-a-ia33b48581n2377060>